



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 16 juin 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Est/sont absents(es):

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-06-177 / ACHAT D'UNE DÉBROUSAILLEUSE**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'une débroussailleuse pour l'entretien de nos fossés ;

**CONSIDÉRANT QUE** La direction du service a demandé 3 soumissions, savoir:

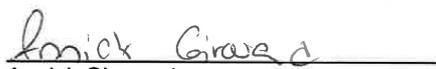
Entreprises	Modèle	Prix soumis
Emily	Woody Latérale	12 100.00\$
Machinerie D.B	Woody Latérale	12 598.00\$
SA Service AG des Bois Francs	Woody Latérale	13 165.00 \$

En conséquence, sur la proposition du conseiller Éric Morissette et appuyée par le conseiller Jacques Pépin et résolu :

- **QUE** le Conseil, sur recommandation de la directrice générale par intérim, accepte la soumission de Machinerie D.B pour l'achat d'une débroussailleuse au coût de 12 598.00\$ taxes non incluses.
- **D'IMPUTER la somme** au PTI et au fond de roulement.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 17 juin 2025.



Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim